

La filière perche du Nil tanzanienne : quelle durabilité et quelles solutions ?

Introduite dans le Lac Victoria par les Britanniques dans les années 1950, la perche du Nil a beaucoup fait parler d'elle. La croissance exponentielle de sa population est à la fois la cause d'un désastre écologique pour la biodiversité du lac et d'un boom économique pour la région grâce à l'argent qu'elle génère à l'exportation. La filière d'exportation qui se développe a fait face à plusieurs crises sanitaires à la fin des années 1990 avec des interdictions des exportations vers l'UE. En 2006, « le Cauchemar de Darwin » d'Hubert Sauper vient fortement noircir l'image qu'ont les consommateurs de la perche du Nil en montrant les effets néfastes générés par l'exploitation des ressources halieutiques dans le Lac Victoria. La filière fait actuellement face à un débat scientifique d'importance cruciale : les stocks de perche du Nil sont-ils encore en train de baisser comme ça a été le cas pendant la dernière décennie ou se stabilisent-ils ? La baisse serait-elle due à la surpêche ou à des changements de l'écosystème lacustre ?

C'est dans ce contexte qu'a été réalisée la mission de terrain en Tanzanie pour l'ONG française RONGEAD afin d'analyser enjeux pour la filière et les solutions possibles pour y répondre. Parmi les enjeux que révèle l'étude, l'importance des pratiques de pêche illégales et prédatrices, l'inefficacité des pouvoirs publics dans la mise en place de systèmes de régulation de la pêche, le manque de relations et de coordination entre les acteurs, un manque de transparence sur la filière et une corruption importante sont au premier plan. L'étude met aussi en lumière que les pêcheurs artisanaux tanzaniens ne peuvent pas être dans leur globalité comme des pêcheurs traditionnels. Le rapport qu'ont les acteurs de la pêche à la ressource sort d'une logique d'exploitation traditionnelle. De l'étude ressort que les échanges de ressources halieutiques Sud-Sud croissent de façon exponentielle entre la région du Lac Victoria et les régions limitrophes, venant directement concurrencer le marché d'exportation vers le Nord et modifiant fortement les conditions des échanges en termes de normes notamment. Les travaux d'Ostrom sur la gestion collective des biens communs tels que les ressources halieutiques montrent que la filière est dans un état de gestion sous-optimal, conduisant à un scénario de tragédie des biens communs d'Hardin qui pourrait avoir des impacts importants sur l'ensemble de la région.

Afin de pallier les défaillances du système de ressources, la théorie de la gestion des biens communs insiste sur l'idée qu'il faut que l'ensemble des acteurs travaille à la mise en place des normes qui doivent régir la pêche et participent eux-mêmes au processus de surveillance. Afin d'obtenir une transition d'un système de gestion top-down de la ressource vers un système de cogestion, il faut qu'il y ait un important travail de capacitation de l'ensemble des acteurs (notamment les petits pêcheurs), sur les plans économique, politique, juridique et environnemental. Ce travail de capacitation doit s'accompagner d'un travail d'intégration des acteurs des pêcheries au processus de gestion grâce à des actions de sensibilisation des acteurs politiques et industriels. L'objectif clé est qu'il y ait une appropriation des enjeux par les acteurs eux-mêmes. De plus, dans un contexte de croissance démographique forte, de manque de régulation et de besoins économiques immédiats, il semble nécessaire de promouvoir des solutions de diversification de l'économie de la région du Lac.

L'étude a aussi cherché à voir si et comment un label peut être un outil intéressant pour promouvoir la durabilité dans la filière perche du Nil. Alors que la seule différenciation sur le marché ne semble pas être suffisante, le label peut aussi être envisagé comme un outil qui viendrait influencer les pratiques des pêcheurs. Se posent néanmoins plusieurs questions : quels acteurs peuvent investir dans le label ? Lesquels peuvent assurer la mise en place du cahier des charges ? Qui peut prendre en charge le coût de la certification ? Il ne s'agit pas de labéliser une pêche issue de pratiques durables dans un contexte non durable. Là encore, il s'agit d'un processus qui doit intégrer l'ensemble des parties-prenantes de la filière dans sa réflexion et dans son implémentation.

Au regard des enjeux qu'elle rencontre, l'avenir de la filière perche du Nil semble incertain. L'évolution des stocks, le positionnement des acteurs sur le marché et dans leur exploitation de la ressource, la capacité des pouvoirs publics à donner une direction à la filière et à contrôler les pratiques de pêche sont autant de points incertains qui impacteront le devenir du système de ressource et des populations qui en dépendent.